

LE COGESAF APPUI LA DÉCLARATION DE LA TABLE DE CONCERTATION DES ÉLU(E)S POUR LE LAC MEMPHRÉMAGOG

Sherbrooke, le 6 avril 2021 – À la suite de la découverte de contaminants de la famille des perfluorés dans le lac Memphrémagog, il est important de continuer le travail de protection de la ressource en eau c'est pourquoi le COGESAF appui la déclaration de la table de concertation des élu(e)s pour le lac Memphrémagog qui souhaite pérenniser le moratoire sur le traitement du lixiviat du site d'enfouissement de Coventry à l'usine d'épuration de Newport (Vermont, É-U).

Le lac Memphrémagog est particulier du côté canadien

Le lac Memphrémagog est un lac transfrontalier qui possède sa plus grande superficie au Québec, mais la majeure partie de son bassin versant se trouve au Vermont. On ne retrouve aucune prise d'eau municipale du côté des États-Unis. Du côté canadien, le lac Memphrémagog est une source d'eau potable pour plus de 175 000 citoyens, dont la Ville de Sherbrooke et la Ville de Magog. Ce contexte justifie la mobilisation des intervenants pour la protection de la source d'approvisionnement.

Le COGESAF travaille depuis près de 20 ans à la protection des lacs et rivières

Depuis la création du COGESAF au début des années 2000, l'organisme de bassin versant travaille à la protection des lacs et rivières du territoire du bassin versant de la rivière Saint-François. Il siège entre autres au Comité directeur Québec-Vermont pour la gestion des eaux du lac Memphrémagog et de son bassin hydrographique, comité ayant comme mandat de promouvoir et faciliter la collaboration entre les deux états, d'identifier les problèmes relatifs à la qualité de l'eau et de proposer des actions pour y remédier. C'est à travers cette table que le COGESAF soulève ses préoccupations et travaille avec les membres du comité regroupant les principaux intervenants de part et d'autre de la frontière.

À propos du COGESAF

Le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

– 30 –

Source : Stéphanie Martel
Directrice générale du COGESAF
819-864-1033 poste 21
cogesaf@cogesaf.qc.ca

Renseignements : Sabrina Turcotte
Agente à la mobilisation
COGESAF
communication@cogesaf.qc.ca